



## **22 septembre : Journée nationale du souvenir et de recueillement en hommage aux personnels de l'administration pénitentiaire morts en service**

Mesdames et Messieurs,

En ce jour solennel, nous sommes réunis pour rendre un hommage vibrant et empreint de respect à nos personnels pénitentiaires qui ont payé le prix ultime en servant la justice avec dévouement et courage. C'est avec une profonde émotion que nous nous souvenons de ceux qui, dans l'exercice de leur devoir, ont perdu leur vie ou ont été blessés, laissant derrière eux un héritage de sacrifice et de détermination.

Le 22 septembre revêt une signification particulière, marquant le triste anniversaire du double assassinat du surveillant Guy Girardot et de l'infirmière Nicole Comte, survenu lors d'une prise d'otage à la Maison Centrale de Clairvaux en 1971. Cet événement douloureux demeure gravé dans nos mémoires, c'est un rappel poignant de la volonté et du courage nécessaires pour faire face aux défis inhérents au métier des personnels pénitentiaires, qui s'engagent chaque jour pour servir notre société.

Nous nous inclinons également devant la mémoire de deux surveillants exemplaires, Francis Caron et Marc Dormont, dont les vies ont été tragiquement interrompues dans l'exercice de leurs fonctions. Francis Caron a perdu la vie à la maison d'arrêt de Rouen en août 1992, et Marc Dormont à la maison centrale de Clairvaux en septembre de la même année.

Leur détermination à servir notre administration témoigne du véritable engagement qui anime les personnels pénitentiaires. Ces hommes et ces femmes ont fait preuve d'un dévouement inébranlable envers la justice, la république et la société. Leur engagement ne s'éteint pas avec leur disparition, mais continue d'inspirer et de guider ceux qui poursuivent leur mission avec résilience et intégrité.

Ainsi, leurs noms résonnent au sein de notre administration, et honorent particulièrement par leurs choix de baptême la 180<sup>e</sup> promotion de surveillants pénitentiaires et la 27<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaire en formation d'adaptation, « Promotion Francis Caron », la 16<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaires « Promotion Marc Dormont », et la 182<sup>e</sup> promotion de surveillants pénitentiaires « Promotion Nicole Comte et Guy Girardot ».

Nous pensons également à ceux qui ont été blessés en exerçant leurs fonctions. Leur exemplarité à surmonter les épreuves et à continuer de servir malgré les blessures est un témoignage éloquent des valeurs républicaines qu'ils incarnent.

Cet hommage est l'occasion pour nous tous de rappeler l'exigence et les défis auxquels nos personnels pénitentiaires font face quotidiennement. Leur rôle requière un équilibre délicat entre sécurité et humanité, entre discipline et discernement. Leur professionnalisme contribue à la transformation positive de vies et à la construction d'une société plus juste.

L'Énap est un lieu de transmission : transmission des savoir-être et des savoir-faire, mais aussi transmission de l'histoire pénitentiaire.

En honorant la mémoire de ceux que nous avons perdus et en exprimant notre solidarité envers ceux qui portent encore les cicatrices de leur service, nous veillons à préserver la mémoire des événements qui ont façonné notre histoire.

Le devoir de mémoire nous rappelle les leçons du passé, éclaire le présent et guide notre avenir.

En commémorant les moments cruciaux, les sacrifices et les réussites, nous honorons ceux qui ont contribué à forger notre parcours.

La mémoire est notre héritage collectif qui revêt une importance primordiale et qui nous oblige, afin que les personnels pénitentiaires présents et futurs puissent marcher sur les traces de ceux qui ont précédés et qui ont contribué à façonner les valeurs et les principes qui nous rassemblent.

En cet instant solennel, prenons une minute de silence pour honorer la mémoire Guy Girardot, Nicole Comte, Francis Caron, Marc Dormont et de tous les personnels pénitentiaires qui ont perdu la vie ou ont été blessés en servant leur pays et leur société. Leur sacrifice ne sera jamais oublié. Leurs familles et amis, leurs collègues, l'administration pénitentiaire, et notre société tout entière reconnaissent l'héroïsme qui a marqué leur parcours.

Comme l'exprimait l'écrivain Jean d'Ormesson « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

Je vous remercie.